

CARGOM

FAITS SAILLANTS

Le budget fédéral 2021, le premier depuis deux ans, présente 3 défis principaux :

- **Vaincre la COVID**
 - **Sortir en force de la récession du COVID**
 - **Bâtir un Canada plus résilient, plus prospère et plus innovateur.**
-
- Le gouvernement du Canada prévoit un plan de relance de 100 milliards de dollars sur trois ans pour faire face aux principales répercussions économiques de cette crise sanitaire.
 - Le budget 2021-2022 met également l'accent sur une reprise économique verte, avec un investissement de 5 milliards de dollars pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre la carboneutralité d'ici 2050.
 - Cette année, le gouvernement fédéral prévoit un déficit budgétaire de 154,7 milliards de dollars en 2021-22, soit 6,4 % du PIB (355 milliards de dollars de recettes et 510 milliards de dollars de dépenses). Ottawa n'a aucun plan pour revenir à l'équilibre budgétaire.
 - Le déficit fédéral est de 354 milliards de dollars, soit 16,1 % du PIB. Il s'agit du plus important déficit fédéral (en pourcentage du PIB) depuis la Seconde Guerre mondiale.
 - Dans son discours, la ministre a mentionné que « ...il faut investir dans la transition verte du Canada et dans les emplois verts qui en découlent; dans la transformation numérique du Canada et l'innovation canadienne; et dans la construction d'infrastructures pour un pays dynamique et en pleine croissance. Et un pays en croissance doit être en mode « construction ». Nous devons construire des logements. Nous devons renforcer le transport en commun. Nous devons bâtir un réseau à large bande. Nous devons construire des infrastructures. Et nous le ferons.

INFORMATIONS SUR L'INDUSTRIE DES TRANSPORTS

Bâtir l'infrastructure pour stimuler le commerce

Le Canada est une nation commerçante. La circulation libre et efficace des biens, des services et des personnes à l'échelle internationale et entre les provinces et les territoires est essentielle à notre prospérité. Afin que les entreprises canadiennes puissent prendre de l'expansion et que l'économie canadienne fasse partie de la relance mondiale à la suite de la récession causée par la COVID-19, les échanges avec les partenaires internationaux doivent être ouverts, efficaces et équitables.

Le budget de 2021 propose de réaliser des investissements dans l'infrastructure physique et numérique et d'instaurer d'autres mesures afin de transformer nos frontières et de garantir que le commerce et les voyages demeurent les moteurs de l'économie du Canada.

Renouveler nos corridors de commerce nationaux

Afin de soutenir une relance robuste et rapide, le Canada doit gérer les contraintes liées à la capacité, les goulots d'étranglement et les inefficacités dans son infrastructure de transport. Cette mesure appuiera les entreprises dans toutes nos chaînes d'approvisionnement et stimulera le potentiel des petites et moyennes entreprises dans toutes les régions, y compris les communautés rurales et éloignées.

Le Fonds national des corridors commerciaux est bien placé pour stimuler l'investissement du secteur privé dans le système de transport du Canada. Afin de réduire les obstacles au commerce, d'aider nos entreprises à croître, de créer des emplois et de garantir que nos entreprises sont compétitives dans le cadre de la relance :

- Le budget de 2021 prévoit un investissement de 1,9 milliard de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, afin de reconstituer le Fonds national des corridors commerciaux. Ce financement pourrait attirer un investissement d'environ 2,7 milliards de dollars de partenaires des secteurs public et privé, portant ainsi le total des investissements à 4,6 milliards. On stimulerait ainsi les investissements dans des améliorations plus que nécessaires à nos routes, à nos chemins de fer et à nos voies de navigation, en plus de renforcer la résilience durable de l'économie canadienne et de soutenir le commerce intérieur.
- Ces investissements rendraient le système de transport du Canada plus fluide, ce qui appuierait la relance économique, en plus d'accroître la prospérité au pays. L'atténuation des goulots d'étranglement et de la congestion permettra de réduire les émissions de GES au Canada.

Investissements réalisés par l'intermédiaire du Fonds national des corridors commerciaux

Depuis sa création, en 2017, le Fonds national des corridors commerciaux a investi dans l'infrastructure de transport à l'échelle du Canada, notamment des projets au port de Montréal, comme la construction de nouvelles routes et le développement d'un réseau de communications intelligentes afin de renforcer les capacités du port et d'optimiser son réseau ferroviaire.

Prochaine étape du projet de train à grande fréquence dans le corridor Toronto-Québec

Le train à grande fréquence peut transformer les services ferroviaires voyageurs dans le corridor Toronto Québec, offrir un service plus rapide et plus fiable, et encourager l'adoption du transport ferroviaire plutôt que les modes de transport plus polluants.

En 2019, le gouvernement a établi un bureau de projet conjoint afin d'examiner le projet de train à grande fréquence de VIA Rail Canada. Cet effort est essentiel pour faire de ce projet une réalité pour les Canadiens. Pour poursuivre ces travaux, le budget de 2021 propose de fournir un financement de 4,4 millions de dollars en 2021-2022 à Transports Canada et à VIA Rail Canada pour collaborer avec le bureau de projet conjoint afin de faire avancer la diligence raisonnable et de réduire les risques du projet.

En outre, le budget de 2021 propose de fournir un financement de 491,2 millions de dollars sur six ans, à compter de 2021-2022, à VIA Rail Canada pour des investissements en matière d'infrastructure qui soutiendraient la réussite globale du projet de train à grande fréquence. Ces investissements contribueraient à réduire les goulets d'étranglement, à améliorer la fluidité et la connectivité, et permettraient à VIA Rail Canada d'amorcer une étape importante du projet de train à grande fréquence dans le corridor.

Programme d'approvisionnement de combustibles à faible teneur en carbone

Les combustibles à faible teneur en carbone seront nécessaires pendant que le Canada déploie des efforts pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Le gouvernement du Canada adopte un rôle de leadership pour se placer sur la voie d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 en s'engageant à acheter des combustibles à faible teneur en carbone pour ses flottes nationales aériennes et maritimes fédérales. En prenant cet engagement maintenant, le gouvernement encouragera l'industrie à produire ces combustibles, créant des emplois pour les Canadiens et investissant dans l'économie des technologies propres.

Afin d'appuyer le développement à long terme des combustibles à faibles émissions pour le transport maritime et l'aviation, le budget de 2021 propose de fournir un financement de 227,9 millions de dollars sur huit ans, à compter de 2023-2024, au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour mettre en oeuvre un programme d'approvisionnement de combustibles à faible teneur en carbone dans le cadre du Fonds pour un gouvernement vert.

Le gouvernement continuera aussi d'utiliser et d'élargir l'approvisionnement fédéral pour appuyer la Stratégie pour un gouvernement vert pour que les fonds publics priorisent l'utilisation de matériel, de carburants et de processus à faible teneur en carbone.

Favoriser l'emploi et la croissance dans toutes les communautés

À mesure que le Canada se rebâtera en mieux, aucune communauté ne sera laissée pour compte. Depuis le début de la pandémie, des agences de développement régional sont sur le terrain partout au Canada, aidant les entreprises à atténuer les effets de la pandémie. Grâce au Fonds d'aide et de relance régionale de 2 milliards de dollars, elles ont fourni des liquidités aux entreprises, les aidant à assurer la transition vers la relance et préservant plus de 125 000 emplois. Afin de s'assurer que les entreprises de tous les coins du Canada reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour traverser la pandémie et qu'elles participent à notre relance économique :

Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 700 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, aux agences de développement régional pour appuyer le financement des entreprises. Les économies locales seraient ainsi positionnées de sorte qu'elles connaissent une croissance durable en passant à une économie verte, ce qui favoriserait une relance inclusive, améliorerait la compétitivité et créerait des emplois partout au pays.

Sur le terrain : Établir un partenariat sur les priorités régionales – Zone d'innovation de l'Est de Montréal
L'Est de Montréal a une longue histoire d'activité industrielle, et des travaux sont en cours en vue de revitaliser le secteur pour l'économie de demain. Ce secteur a le potentiel de devenir une plaque tournante pour la recherche novatrice et pour les entreprises en démarrage et celles en expansion.

Le gouvernement demeure favorable à de nouvelles approches visant à favoriser l'innovation, à aider les entreprises à se développer et à créer de nouveaux emplois, et il étudiera comment il pourrait s'associer pour mieux soutenir les possibilités de développement

Appuyer l'Initiative des supergrappes d'innovation

Depuis son lancement en 2017, l'Initiative des supergrappes d'innovation a aidé le Canada à bâtir des écosystèmes d'innovation fructueux dans des secteurs importants de l'économie. Faisant fond sur la force et sur l'étendue de leurs réseaux, les supergrappes ont été en mesure de réorienter rapidement leurs activités et ont joué un rôle important dans la réponse du Canada à la COVID-19.

Par exemple, la Supergrappe des technologies numériques a affecté des ressources à des projets qui ont utilisé les technologies numériques et l'intelligence artificielle pour faciliter le diagnostic, le traitement et des soins plus rapides et plus précis des patients atteints de la COVID-19.

Afin d'assurer que ces supergrappes, qui ont réalisé des investissements d'urgence à l'appui de la réponse du Canada à la COVID-19 ainsi que d'autres investissements, peuvent continuer de soutenir des projets innovateurs canadiens :

Le budget de 2021 propose un financement de 60 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, pour l'Initiative des supergrappes d'innovation.

Moderniser les déplacements et les échanges aux frontières

Le passage sécuritaire et en temps voulu des personnes et des biens à la frontière est crucial à la relance économique du Canada. Au cours des prochaines années, une frontière moderne devrait faciliter des déplacements et des échanges sécuritaires et sans heurts, tout en protégeant le Canada contre les menaces pour la santé et la sécurité publiques.

Le budget de 2021 propose d'accorder un financement de 656,1 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et de 123,8 millions de dollars par la suite, à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour moderniser nos frontières. Le financement servira à transformer l'expérience frontalière des voyageurs au moyen d'interactions sans contact et automatisées, à améliorer la capacité de l'ASFC à détecter les objets interdits et à protéger l'intégrité de notre infrastructure frontalière. Le financement appuiera également trois projets pilotes canadiens de précontrôle aux États-Unis qui permettraient d'effectuer les inspections des douanes et de l'immigration avant que les marchandises et les voyageurs n'entrent au Canada. Ces initiatives contribueront à préserver la sécurité et l'intégrité des frontières du Canada tout en accélérant les déplacements et le commerce légitimes.

Perception améliorée des droits et des taxes sur les marchandises importées

La perception efficace et équitable des droits et des taxes sur les marchandises importées protège la compétitivité des entreprises canadiennes. Le budget de 2021 propose des modifications à la Loi sur les douanes pour améliorer la perception des droits et des taxes. Ces modifications feraient en sorte que la valeur des produits soit établie de manière équitable et uniforme par tous les importateurs. Elles équilibreraient les règles du jeu entre les entreprises étrangères et nationales et produiraient une somme estimative de 150 millions de dollars de revenus annuels supplémentaires en droits. Les modifications moderniseraient et numériseraient également le processus de paiement des droits et des taxes pour les importateurs commerciaux, de façon à réduire au minimum le fardeau administratif.

Créer des emplois et stimuler la croissance grâce aux investissements dans l'infrastructure

Les transports en commun, les ponts, les routes, les réseaux à large bande, les réseaux électriques, les centres récréatifs, les pistes cyclables et bien d'autres éléments encore sont au coeur de la vie quotidienne de chaque Canadien. L'infrastructure garde les gens en mouvement et stimule la croissance de notre économie.

Depuis 2016, le gouvernement a accompli beaucoup de choses pour bâtir et renouveler les grandes infrastructures du Canada. Mais il reste encore beaucoup à faire pour renforcer nos communautés et s'assurer que notre économie dispose de l'infrastructure du XXI^e siècle dont elle a besoin pour être compétitive. Le budget de 2021 énonce le plan du gouvernement visant à revitaliser l'infrastructure du Canada, à investir dans les priorités communautaires et à réaliser des projets qui contribuent à un environnement propre et créent de bons emplois pour la classe moyenne.

Fonds permanent pour le transport en commun

Le transport en commun fiable et accessible offre aux gens des moyens plus rapides, moins coûteux et plus propres de se déplacer. Investir dans ce secteur dès maintenant permettra de créer de bons emplois dans la classe moyenne, de réduire la pollution de l'air, de développer les économies locales et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Le 10 février 2021, le gouvernement a annoncé un montant de 14,9 milliards de dollars sur huit ans, à compter de 2021-2022, pour des projets de transport en commun à l'échelle du Canada. Cette mesure comprendrait un nouveau financement permanent de 3 milliards par année pour les communautés de partout au Canada, à compter de 2026-2027.

Ce financement appuiera l'ajout de nouvelles lignes de métro, le transport ferroviaire léger et les tramways, les autobus électriques, l'infrastructure de transport actif et l'amélioration du transport en commun en milieu rural, ce qui créera des options de transport abordables dans les communautés et réduira les émissions du Canada. Il fournira également aux gouvernements locaux le financement prévisible dont ils ont besoin en matière de transport en commun pour planifier la suite des choses afin que le Canada puisse continuer à bâtir des communautés plus durables et plus habitables. Le transport en commun favorise la productivité, en réduisant la congestion automobile, ce qui fait gagner du temps aux usagers, et améliore la circulation de biens et de services dans nos communautés.

Mots-clés recherchés: port, ferroviaire, camionnage, maritime, logistique, Contrecoeur, est de Montréal, grappe, infrastructures.